

---

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Bien, voyons si nous avons le quorum. Six membres d'ALAC sont présents, bien donc nous pouvons commencer alors.

– L'enregistrement commence –

Bien, bonjour ou bonsoir à tous. Aujourd'hui nous avons la téléconférence ALAC mensuelle mardi 27 mai 2014, 14h UTC. Cet appel donc va commencer. Nous allons donc faire l'appel. Gisella, vous avez la parole.

GISELLA GRUBER: Merci Olivier! Alors, aujourd'hui, nous avons sur le canal anglais: Olivier Crépin-Leblond, Tijani Ben Jemaa, Maureen Hilyard, Eduardo Diaz, Alan Greenberg, Holly Raiche, Beran Gillen, Sandra Hoferichter, Jean-Jacques Subrenat, Cheryl Langdon-Orr, Siranush Vardanyan, Allan Skuce, et Anthony Niigani. Et sur le Canal français, nous avons Hadja Outtara.

Et un nouveau service que nous offrons maintenant: c'est le service d'interprétariat de russe. Nous avons donc sur ce canal russe, nous avons: Oksana Prykhodko. Julie Hammer et Murray McKercher sont aussi présents sur cet appel.

Et donc les personnes absentes sont: Judith Hellerstein, Fatima Cambroner, et Roberto Gaetano.

Et au niveau du personnel de l'ICANN, nous avons: Heidi Ullrich, Ariel Liang, Kathy Schnitt et moi-même Gisella Gruber. Nos interprètes sur le

---

*Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.*

---

canal français sont: Claire et Camila ; sur le canal espagnol: Veronica et David et enfin sur le canal russe: Galina. Leon Sanchez va aussi se joindre à cet appel.

Nous vous demandons de donner votre nom avant de prendre la parole pour la transcription et pour permettre aux interprètes de vous identifier sur les différents canaux. Vous êtes également priés de parler à une vitesse raisonnable afin que les interprètes puissent vous traduire correctement.

Olivier, vous avez la parole.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND:

Merci beaucoup Gisella. Je suis Olivier Crépin-Leblond et je veux aussi vous dire que nous avons aussi un service d'interprétariat en anglais pour les personnes qui sont sur l'autre chaîne. Voilà. C'est important.

Nous allons donc d'abord adopter notre ordre du jour et voir s'il y a des divers à ajouter à notre ordre du jour d'aujourd'hui. Je vois que personne ne lève la main, donc notre ordre du jour est adopté et nous allons passer directement au point #3, c'est-à-dire la révision des différentes actions à suivre d'ALAC, il y en a une longue liste. Je vous invite à cliquer sur le lien qui se trouve sur votre ordre du jour pour regarder la page des actions à suivre. Vous voyez qu'il y a des petites marques à côté des actions à suivre.

Donc d'abord, nous avons les actions à suivre qui sont ouvertes, nous allons passer directement aux actions à suivre qui sont ouvertes, celles qui n'ont pas été faites.

---

La première concerne Ariel Liang qui doit travailler avec Dev Anand Teelucksingh et moi-même sur le développement d'un espace général pour le système de collecte des ALS d'At-Large.

Ensuite, nous avons Cheryl Langdon-Orr et Evan Leibovitch qui doivent faire un service de liaison avec Rudi Vansnick concernant la mise en œuvre des paramètres des consommateurs et des détails afférents. Nous allons donc donner la parole à Cheryl pour qu'elle nous fasse une petite mise à jour.

CHERYL LANGDON-ORR: Merci, d'après ce que je sais on n'a pas fait cela, peut-être que nous n'avions-nous eu la possibilité de joindre les personnes concernées, en tout cas ce n'est pas fait.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci beaucoup Cheryl. Alors, nous allons voir si Evan est là pour qu'il nous dise un peu ce qu'il en pense. Evan est-ce que vous êtes là? ... Donc Evan n'est pas là, nous allons donc devoir laisser cela de côté. Cheryl, pourriez-vous envoyer un petit mot aux deux autres concernés par cet action à suivre pour qu'ils soient au courant, pour leur rappeler [inintelligible] comme ça la prochaine téléconférence pour la prochaine réunion. On peut en reparler... Vous pouvez nous donner une réponse.

CHERYL LANGDON-ORR: Merci beaucoup.

**OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND:** Prochain action à suivre, le personnel doit contrôler l'utilisation des langues additionnelles pendant les prochains mois pour les téléconférences d'ALAC, d'APRALO et de LACRALO. Donc, est-ce-que cela a été fait? Peut-être je dois demander cela à Heidi. Je ne sais pas si elle est prête à prendre la parole. Heidi, vous avez la parole?

**HEIDI ULLRICH:** Merci Olivier, je vais laisser la parole à Gisella. Je pense qu'on vient de commencer le nouveau service d'interprétariat en russe, donc on peut faire une marque ici puisqu'on a déjà des résultats. On vous informera plus tard du nombre de personnes présentes sur chaque canal, chaque langue. Gisella, voulez-vous ajouter quelque chose?

**GISELLA GRUBER:** Oui, on va ajouter le chinois après la réunion de Londres. Si tout ce passe bien.

**OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND:** Parfait! Bien, merci beaucoup. Nous passons donc au prochain

Donc, on va laisser cette action suivre non marqué et on va continuer à la contrôler, et ensuite on passe à la suivante: ALAC doit créer un groupe de travail ad hoc pour At-Large pour la prochaine téléconférence ALAC afin d'organiser la sélection des personnes de ALAC qui vont travailler sur la supervision de la fonction IANA.

HEIDI ULLRICH: Bonjour, on a demandé à la sélection de ce sous-comité était en cours d'organisation. Et pour la question du groupe de travail de surveillance des fonctions IANA, je crois qu'ils vont se réunir demain et ensuite vendredi.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci beaucoup Heidi, est-ce-que vous pouvez nous envoyer un rappel à la liste? pour qu'on ai des volontaires. J'ai vu qu'il y avait déjà des volontaires. J'espère qu'il y en a d'autres qui se sont présentes pour participer à ce groupe de travail. Vous pouvez me le confirmer Heidi?

HEIDI ULLRICH: Je pense que Ariel était responsable de faire cela. C'est elle qui devait s'en occuper. Merci.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci Heidi, Ariel vous avez la parole.

ARIEL LIANG: Bonjour, oui. Je me suis occupée de bon nombre de volontaires qu'on avait pour la création du comité de direction, je leur ai indiqué comment s'inscrire à la liste de diffusion.

---

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: D'accord, merci Ariel. Je voulais te rappeler, il y a deux passages qui sont important: le premier c'est le groupe de travail, et le deuxième c'est le sous-comité pour la sélection des personnes qui vont entrer dans le comité de direction. C'est ça? je ne me trompe pas?

ARIEL LIANG: Oui, tout à fait ça.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Bien, parfait. Est-ce que vous pouvez nous envoyer un rappel à la liste pour que tout le monde soit au courant et puisse donc participer à ce groupe qui est essentiel.

Si quelqu'un a des commentaires, je vous donne la parole. Si ce n'est pas le cas, nous allons continuer à descendre dans cette longue page.

Et vous voyez qu'il y a beaucoup actions à suivre qui viennent d'être clos. Le personnel avait beaucoup de choses à faire et vous voyez dans cette longue liste, il y a encore de nouvelles actions à suivre viennent d'être affectées et certaines ne sont pas été complétées encore.

D'abord, le groupe de travail du nouveau gTLD doit analyser la contribution du PAB et suggérer la nouvelle étape à suivre en contactant le personnel d'At-Large. Donc les commentaires vont s'achever le 05/07/2014.

Donc le prochain point: les leaders du RALO doivent suivre les ALS qui être dé-certifiées et qui se trouvent sur la liste dont on a le lien sur

---

notre page. Vous pouvez donc cliquer sur ce lien pour trouver toutes les ALS qui doivent être dé-certifiées – elles sont sur notre page Wiki. Je crois que c'est aussi quelque chose que nous allons aborder au cours de cette téléconférence. Oui Heidi?

HEIDI ULLRICH: En réalité, cette action à suivre a été retirée.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Ah bon?

HEIDI ULLRICH: Pendant le week-end, oui.

NATHALIE PEREGRINE: Je voulais vous dire que nous sommes sur le point d'avoir le formulaire des ALS à poster sur notre espace Wiki. Mais nous sommes en train de voir la formulation de certains points de ce formulaire.

Donc on a vu ça la semaine dernière, on en est à la validation finale aujourd'hui. Comme hier c'était une journée fériée aux Etats Unis, nous n'avons pas pu le faire mais, je pense qu'aujourd'hui nous allons le faire et à ce moment là ça sera très rapide et vous aurez donc la possibilité de le voir sur le Wiki.

---

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Bien, merci beaucoup Nathalie. Donc un dernier point sur notre page d'action à suivre concernant les candidatures ALS online. S'il n'y a rien d'autre, nous allons passer à quelque chose qui est directement liée aux candidatures de structures des ALS d'At-Large. Et c'est Nathalie qui doit nous en parler. Donc Nathalie, vous avez la parole.

NATHALIE PEREGRINE: Merci Olivier, nous allons passer à la candidature (#198) ISOC Venezuela. Nous avons une candidature de NARALO qui va commencer aujourd'hui, Manitoba E-Association et il va clore à la fin du mois de juin.

La diligence due est terminée pour la candidature suivante (#203), il s'agit une candidature AFRALO: la Open Source Foundation for Nigeria.

Nous avons reçu également aussi la traduction du formulaire de candidature pour ISOC Tchad candidature (#204); nous allons commencer les diligences dues aujourd'hui.

Je pense que ma collègue Sylvia attend encore des nouvelles concernant la diligence due pour l'application (#202), c'est-à-dire la candidature du Panama pour LACRALO.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci beaucoup Nathalie. Je souhaite la bienvenue à toutes les ALS qui viennent d'être certifiées et je pense qu'il va y avoir d'avantage de candidatures qui vont nous arriver. C'est une bonne chose et si nous nous souviennent bien, quand nous avons commencé au début de



---

l'année, nous avons 186 structures At-Larges. Aujourd'hui, nous en avons 177 ; donc il y a d'autres pays qui ont présenté leur candidature.

Je suis heureux de voir que nous avons de nouveaux participants ALS qui entrent et il faut qu'on s'occupe des diligences dues de ces candidatures actuellement en attente. Je pense que c'est vraiment bien de voir toutes ces demandes de candidatures du monde entier, c'est bien d'être un groupe diversifié et c'est ce que nous voulons.

Je donne maintenant la parole au public pour les questions et les commentaires. Je vois que Tijani veut prendre la parole, Tijani vous avez la parole.

TIJANI BEN JEMAA:

Merci Olivier. Nathalie, vous n'avez pas parlé de la demande ALS (#170 Le partenariat de la communauté des universités pour la recherche d'action sociale de LARALO).

HEIDI ULLRICH:

Oui, on n'a pas fait de commentaire parce que cela a été soumis il y a quelque temps et on n'a pas encore été autorisée. C'est pour cela que nous n'en avons pas encore parlé en faite. Nous attendons donc d'avoir la garantie de cette candidature de manière plus assurer.

TIJANI BEN JEMAA:

Bien, merci beaucoup.

---

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Bien, nous avons donc ici grand nombre de candidatures et [inaudible]. Est-ce qu'il y a des commentaires? Tijani, vous avez votre main qui est toujours levée. Voulez-vous de nouveau prendre la parole?

TIJANI BEN JEMAA: Non, j'ai un souci avec Adobe Connect. J'ai une mauvaise connexion, raison pour laquelle je ne peux pas baisser la main.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Bien, maintenant votre main est baissée – c'est bon.

TIJANI BEN JEMAA: Bien, merci.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Quelques mots de plus. Je vois qu'il y a d'avantage de candidatures ALS qui se présente actuellement. Je crois qu'il y a eu à un moment donné, une certaine confusion concernant les ALS ou les organisations qui devraient être acceptées par ALAC ou pas.

J'ai entendu parler d'une discussion qui a eu lieu il y a quelques temps sur un appel de LACRALO. Comme vous le savez, LACRALO n'a pas pu fournir de leadership. Il n'y a donc pas eu de consensus pour une des candidatures qui avaient été faite.

Je crois que c'est une question de feeling. Finalement, lors de l'ATLAS II, il va y avoir une discussion sur la meilleure façon d'accepter les ALS

lorsqu'elles se portent candidat. En tout cas, ce qui est sûre, c'est que c'est un point important et qu'il y a beaucoup de croissance dans notre communauté et qu'il faut quand même relativement contrôler cela.

Bien, sur le chat de Adobe Connect, on nous dit que le CROPP est très utile. Et je dois dire que oui. Et vraiment ce programme a été très utile qui a eu beaucoup de succès.

Comme vous le savez, c'était un programme pilote. Je ne suis pas sûre si l'année prochaine ce sera encore un programme pilote ou si ce sera déjà adopté comme programme en tant que tel. En tout cas, j'aimerais bien en tout cas, qu'on continue sur cette lancée, c'est une bonne chose pour nous.

Merci, Tijani vous avez la parole.

TIJANI BEN JEMAA:

Je m'excuse, ma connexion d'Adobe Connect ne fonctionne pas sur mon écran et c'est pour cela que je ne peux pas baisser la main. Je voudrais vous dire que pour la question des certifications des ALS, et puisqu'il y a eu de nombreux problèmes cette année, l'année d'avant, et aussi l'année, je suggère que l'on fasse un débat sur le sujet au sein de la communauté At-Large.

La meilleure façon de le faire, ce serait que les membres d'ALAC en parlent d'abord et qu'ensuite, ils en parlent avec la communauté At-Large.

---

Je ne suis pas très satisfait de ce qui se passe actuellement, parce qu'il y a eu des conflits entre la région et ALAC. C'est déjà arrivé. C'est une quelque qui ne doit pas arriver. C'est vrai que ALAC a le droit de prendre des décisions, non pas à la région. Je pense qu'il faut appliquer les mêmes critères et chercher à atteindre les mêmes objectifs. Nous devons avoir une bonne discussion à ce propos au sein de la communauté At-Large, et parvenir à mettre en place de nouvelles règles à appliquer dans le futur pour être sûre que cela n'arrivera à nouveau.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci Tijani, Jean-Jacques vous avez la parole.

JEAN-JACQUES SUBRENAT: Merci Olivier, m'excusez-moi, j'ai moi aussi un problème de connexion avec Adobe Connect. En ce qui concerne ce que Tijani vient de dire, nous allons soutenir cette suggestion et indiquer aussi que c'est l'un des problèmes qui surgit dans la discussion du conseil aussi régulièrement et cela concerne l'importance d'un critère commun qu'il faut avoir ou pas, pour une série de standards pour les certifications. Je ferai peut-être bien de demander au personnel du conseil d'administration, s'il y a eu des décisions qui ont été prises dernièrement sur ce point. Merci.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci beaucoup Jean-Jacques Subrenat, ensuite nous avons de gens qui veulent prendre la parole. Alberto Soto vous avez la parole.

---

ALBERTO SOTO:

Bonjour à tous, en temps que membre de LACRALO, je voudrais vous dire que ce point a déjà été inclus dans notre ordre du jour pour l'assemblée générale de Londres et nous sommes en train de travailler sur un système de procédure pour LACRALO. Cela sera présenté avant la réunion car notre ordre du jour doit être prêt sept jours avant la réunion de Londres.

Par conséquent, nous devons dire que nous avons eu une discussion presque violente avec certaines des ALS et il y a eu une interaction de problèmes politiques dans cette discussion – vraiment politique ...

Cette discussion a été beaucoup trop forte. Nous avons laissé cette discussion avoir lieu, nous n'avons pas restreint les choses. Nous avons essayé de réduire le niveau de la discussion mais bon. Il y a de toutes façon quelque chose qui est défini. Nous devons avoir certaines opinions pour accepter ou pas certaines ALS et nous voudrions contribuer à la prise de décision concernant les ALS.

Nous avons donc plusieurs ALS pour lesquelles nous n'avons pas un consensus général: nous avons 8 opinions pour et 5 opinions contre.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND:

Merci beaucoup Alberto. Nous avons maintenant Alan Greenberg.

ALAN GREENBERG:

Merci, je crois que je soutiens le concept de révision du processus dans son ensemble et de la qualification aussi, parce que c'est un processus

---

qui existe depuis longtemps et je crois qu'il faut le réviser un petit peu. Il faut faire cela régulièrement.

Je voudrais aussi ajouter que la formulation que nous avons actuellement, a été établie après plusieurs discussions et cela a été rédigé pour permettre une certaine flexibilité parce que au niveau de la culture, au niveau de la réalité de chaque région, il y avait des différences. Certaines ALS avaient des structures différentes selon les régions et donc, ceux qui voulaient s'assurer qu'on n'avait laissé personne à l'extérieure, et ceux voulaient des règles plus strictes.

On a donc voulu avoir des règles qui soient rédigées de façon assez souples, pour permettre à la discussion d'avoir lieu. Pour que toutes les opinions puissent être prises en compte. Parce qu'en fonction des régions, on avait différentes positions. Donc de toute façon je suis d'accord. On a besoin d'une certaine souplesse, mais c'est clair aussi qu'on a besoin d'une discussion pour savoir comment se mettre d'accord pour accepter une ALS etc.

Bien que je sois totalement d'accord au sujet de la révisions, je ne suis pas convaincu du résultat – le résultat sera une formulation différente, mais je ne sais pas si ça sera beaucoup mieux que ce qu'on a actuellement. Mais bon, on peut toujours le faire.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci beaucoup, Alan. J'entends quelques discussions, il faudrait que chaque RALO discute au sein de la RALO et règle pendant d'une Assemblée générale en face-à-face par exemple. Comme c'est un bon

---

thème à discuter pour voir si l'on accepte des critères ou s'il y a des problèmes conquérant ces critères.

Je suis au courant des différences concernant la façon de travailler, concernant les caractéristiques culturelles, les différentes choses qui rentrent en jeu ici. Et je pense peut-être qu'il faudrait que les RALO en parlent et ensuite qu'elles partagent ces informations entre elles, avec le Secrétariat ou au cours d'une session que l'on pourrait organiser pour Londres. On va voir si on peut organiser cette session en tout cas, il faudrait faire une action à suivre après la réunion de Londres pour revoir ces critères qui existent depuis longtemps et cette discussion a lieu depuis longtemps.

Je pense que c'est important. Comme vous le savez, nous allons rediscuter d'un autre aspect des structures At-Large et c'est un autre souci que j'ai. Certaines ALS ont voté pour ratifier et se joindre At-Large et on s'est ensuite rendu compte qu'on ne pouvait pas faire venir ces gens à Londres, c'était trop tard. Je voudrais donc savoir pourquoi cela est arrivé et quelles sont les circonstances qui ont conduit à cette situation qui affecte les ALS au niveau personnel. Je pense qu'il faut faire quelque chose à ce niveau pour s'assurer d'avoir des ALS plus actives et pour ne pas refuser l'adhésion à notre groupe, de certaines ALS.

Voilà, il faut que la discussion doit continuer. Alberto Soto vous avez la parole. Tijani a demandé la parole aussi.

---

ALBERTO SOTO:

Merci, je suis d'accord avec ce qui vient d'être dit. Au sein de LACRALO, nous sommes en train de modifier nos procédures parce qu'on a eu beaucoup de problèmes avec les ALS qui n'étaient pas actives. On a donc essayé de définir quelles sont les ALS actives et la période de commentaires publiques est ouverte pour discuter des procédures de qualifications.

On a donné des procédures dans notre région, pour voir qu'est-ce qui serait une ALS active. On parle donc des ALS qui pourraient envoyer un représentant aux réunions face à face.

Alors, ce classement actif peut également aussi être récupéré suivant la même procédure dans l'avenir.

On a également défini ce qu'on considère comme étant une participation active des membres des ALS, ce qui leur permettra de se présenter comme candidat pour les procédures électorales au sein de l'ALAC et l'ICANN. On espère que cela sera prêt pour la réunion de Londres. Merci.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND:

Merci beaucoup Alberto, j'espère voir les résultats de ce travail – c'est certainement un exemple qui sera utile aux autres RALO.

Maintenant, Tijani Ben Jemaa puis on passera aux points suivants, parce que autrement nous passerons trop de temps sur cette seule question. Alors Tijani, vous avez la parole.



---

TIJANI BEN JEMAA:

Merci Oliver. Je n'ai pas dit qu'il était nécessaire de modifier les règles, Alan. J'ai juste dit qu'il fallait qu'on maintienne la discussion. J'aimerais qu'on apprenne de nos problèmes qu'on déjà vu ces deux dernières années.

Et donc C'était plutôt une question des problèmes de pourquoi on a ces problèmes. C'est la différence entre la perception de la RALO et de l'ALAC. Où est ce problème? c'est quoi le problème? Peut-être que cela pourrait mener à d'autres règles. Cela pourrait nous faire modifier les règles. Peut-être à ne pas modifier les règles mais à mieux comprendre ce qui ne fonctionne pas. Merci.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND:

Merci Tijani, nous avons maintenant Alan Greenberg.

ALAN GREENBERG:

Je veux clarifier ce que j'ai dit. Tijani, je suis 100 % d'accord avec vous. J'étais entrain d'expliquer un peu le contexte de ce qui s'est passé il a sept (07) ans quand on commencé à tenir cette discussion. Voila. Merci.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND:

Merci Alan. C'est l'idée. Nous voila donc à la fin de la révision des candidatures ALS actuelles. On passe maintenant au rapport. Je vous invite tous à lire les rapports de At-Large, des groupes de travail, des RALO et des liaisons. Et tant qu'on est au liaison, on va donner la parole à notre liaison de la ccNSO Maureen Hilyard, et on lui demandera de nous donner un rapport bref. Voila, merci Maureen. Vous avez la parole.

MAUREEN HILYARD:

Merci Oliver. J'attends toujours la confirmation sur la réunion conjointe. Je pense que la dernière fois que j'ai travaillée, qu'on s'est réuni avec le Conseil. Donc on attend toujours d'avoir les résultats. Les rapports de ces réunions est toujours en cours de préparation. On s'est réuni avec une équipe de la ccNSO ces dernières semaines.

[Alan c'est fini Allo!]

J'ai juste quelques commentaires que j'inclus dans le rapport. On a d'autres informations sur la réunion à venir.

Et l'autre réunion c'était avec le Groupe de la Liberté d'Interprétation, c'est un groupe de travail qui s'occupe du développement, de recommandation pour le GAC, qu'on remettra au GAC à Londres. Merci

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND:

Merci Maureen, est-ce-qu'il y a des questions pour notre liaison de la ccNSO? Je ne vois pas de mains levées. Je note des nouveaux membres de la ccNSO, ce qui me semble merveilleux. Je vois que d'une part, nous avons de nouvelles structures At-Large, au sein de la ccNSO qui a également de nouveaux membres. On voit cette croissance très partout dans l'ICANN. Merci Maureen d'avoir fait ce rapport.

On passe maintenant à notre liaison de la GNSO. C'est Alan Greenberg. Alan, vous avez la parole.

---

ALAN GREENBERG:

Merci Oliver, le rapport de la dernière réunion de la GNSO est publié depuis la réunion. Et on n'a pas vu beaucoup d'autres activités à rapporter depuis.

C'est justement l'une des dernières décisions prise lors de cette dernière réunion parce que à mon avis cela montre un grand changement de ce qui s'est passé dans le passé. Même si on n'a pas beaucoup de précédent sur cette question. C'est une question intéressante.

Vous vous souviendriez de la demande de commentaire du Conseil concernant la spécification 13 qui donne aux titulaires des dotBrand (pointMarque) la possibilité d'être... ce qui limite l'approbation des enregistrements. Cette spécification 13 a été approuvée à l'exception du bureau d'enregistrement. A la GNSO, on a discuté des 45 jours de délai pour exprimer leur accord ou désaccord avec la mise en œuvre de cette déclaration concernant les bureaux d'enregistrements ou si ce délai n'était pas suffisant ou s'ils avaient besoin de davantage de temps.

La GNSO essaye de discuter et de décider en 45 jours ; on ne savait pas si c'est possible, principalement parce qu'ils n'ont pas pris de décisions unilatéralement mais c'est des différents groupes de travail qui s'occupent des différentes questions spécifiques. Alors dans ce cas, la décision finale - il y a eu beaucoup de décisions- C'est donc la décision finale était de dire au Comité des gTLD du Conseil que les modifications suggérées une divergence de politique. C'est-à-dire que c'était discuté à l'époque. Ils ont décidé contre cette spécification. Donc ils n'ont pas pu décider ce qui a été discuté. Mais ils ont décidé cependant que cela ne pouvait pas faire parti de la politique. Donc le conseil de la GNSO

---

soutient l'approbation de cette politique. Avec le commentaire de [Inaudible] accorder la modification de la politique, ce qui n'était pas soutenu par les bureaux d'enregistrements, ni par la NCSG, et je pense que cela a des répercussions significatives concernant les discussions qui seront tenus dans leurs groupes de travail qui s'est occupé de cette question. C'est un exemple, ce n'est pas un précédent. Et je pense que cela a un impact sur le ton des discussions. Ça c'est une discussion intéressante, concernant le ton de la discussion et le fait que la GNSO pourrait modifier ce délai qui lui a été accordé.

Donc je pense que ce serait bon et que la GNSO reconnaisse et soit capable de voir quel est le monde et l'environnement qui l'entoure. Alors, il y a des discussions très intéressante sur comment la politique de la GNSO peut être fixé dans un monde où tout change et l'on ne comprend pas toujours l'application au moment de prendre des décisions. Je pense donc que c'est très intéressant. C'est ce que j'ai pour l'instant.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci Alan. Alors une question. Comment est-ce-que cela se traduit? ou comment tout cela impact l'utilisateur finale?

ALAN GREENBERG: Ce ne l'impact point.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: C'est alors une question de procédure.

ALAN GREENBERG:

C'est une relation purement commerciale entre les bureaux d'enregistrements et les registres. Les bureaux disent que les registres.marque.brand peuvent compliquer dans la mesure où ils suivraient les nouvelles règles. Mais les registres ne sont pas d'accord avec cet équivalence qui a été établi.

Pour les utilisateurs finaux ne va point changer le résultat final. C'est juste une question de procédure sur comment les bureaux d'enregistrements sont considérer pour aborder ces enregistrements de.marque.brand.

Ce n'est pas une question d'utilisateur du point de vue des détails de cette décision, mais c'est potentiellement un problème d'utilisateur dans sa perspective pour répondre à des questions qui diffèrent du point de vue traditionnelle. Et donc pour une décision comme celle-ci, la prochaine fois on pourrait avoir une question de procédure.

Donc je pense que c'est positif que la GNSO soit flexible pour tous dans ces cas, que l'on soit d'accord ou pas avec les contenus d'une question ou d'un sujet spécifique. Mais je pense que le débat est toujours nécessaire.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND:

Merci beaucoup Alan. Je vous donne la parole pour poser des questions, ou faire des commentaires concernant le rapport d'Alan. Je ne vois pas de mains levées. On passe donc maintenant au rapport de notre liaison au dotMobi (.Mobi). Comme vous le savez, nous avons nommé une

---

---

liaison dotMobi (.Mobi) il y a quelque mois. Il était temps pour nous de savoir qu'est-ce qui se passe dans ces dotMobi.

Bon là il y a Murray McKercher qui est entrain d'appeler. Vous avez la parole.

Je vois que Murray n'a pas d'audio en ce moment. Bien, on reviendra à Murray plus tard. Il n'a pas l'audio et on passe donc à la partie suivante de notre appel. Concernant les rapports, je voudrais vous demander d'applaudir/ de remercier toutes les RALO parce que je pense qu'elles sont toutes à jour. Il faut que vous sachiez tout ce qui se passe au niveau des RALO en ce moment, comme préparation pour le sommet At-Large. Il y a beaucoup de rapports et d'activités à rapporter. Donc ce n'est pas facile d'être à jour avec les activités des RALO.

Je vois que Julie Hammer lève la main. Julie, vous avez la parole. Alors cela dit on a maintenant notre liaison SSAC. Alors Julie, encore une fois, vous avez la parole.

JULIE HAMMER:

Merci Olivier. Je pensai que vous m'aviez oublié. En fait, on n'a pas beaucoup à rapporter, il n'y a pas eu beaucoup d'activités au SSAC.

J'ai participé à trois groupes de travail de SSAC. Un groupe de travail de SSAC, [inaudible] les paramètres, les abus, les identifiants, et le groupe de travail sur le commentaire du JAS a eu une fois réunion avec les membres du personnel de l'ICANN et l'équipe de JAS. Ils ont discuté de différentes questions qui sont maintenant dans le domaine public. Et ils ont travaillé sur la planification des activités pour la réunion de Londres

---

aussi. Et je viens de mentionner que SSAC avait offert de rencontrer entre 14:30 et 16:15 le lundi après-midi.

La question de Heidi était personnelle pour programmer une réunion.

Je pense que l'autre activité était ma participation au webinar sur la Sécurité et la Stabilité qui a été divulgué. Je remercie à tous d'y avoir participé. Voilà mon rapport. Merci Olivier.

**OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND:** Merci beaucoup Julie. Je demanderais au personnel puis que vous avez mentionné la réunion de lundi après-midi avec le SSAC, ou moins avec le Président de SSAC. Si on a des mises à jour à ce sujet Heidi?

**HEIDI ULRICH:** No, pas pour l'instant. Ce n'est pas quelque chose qui devrait être réglé.

**JULIE HAMMER:** Merci Heidi.

**OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND:** Merci Heidi. Je pense qu'on a suffisamment de temps de le faire dans cette prochaine semaine.

La programmation de lundi après-midi, et les discussions concernant les questions d'intérêts générales devraient être discutées, et présentées le lundi après-midi, apparemment ça n'aura pas lieu parce que la plupart

---

des SO et des AC, et des SG, les groupes des parties prenantes sont très occupés.

Alors cela pourrait nous donner un peu plus de temps pour cette question.

Je vois Murray a maintenant l'audio. On va voir un vrai rapport de notre liaison DotMobi.

MURRAY MCKERCHER:

Merci Olivier. J'ai un rapport de dotMobi. Donc il y a eu une réunion de politique dotMobi le 13 Mars. J'ai publié une note à ce sujet.

J'ai eu un accord de programmer une téléconférence au lieu d'avoir une réunion face-à-face avoir l'ICANN, mais cette réunion n'a pas été programmé. On sait tous qu'on a déjà en séance même temps au réunion de l'ICANN, voila pourquoi on décidé de se réunir en téléconférence, pour une réunion sur les transferts sur les RSEP. Et on se réunira donc à une date plus libre qui sera défini.

Voila merci.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND:

Merci beaucoup Murray. Je vous donne maintenant la parole pour poser des questions concernant les rapports de notre liaison de dotMobi et de SSAC aussi. Je ne vois pas de mains levées et donv cela conclut notre session qui gère les rapports des liaisons.



---

Je vous remercie énormément les liaisons qui travaillent tant avec les communautés dans lesquelles ils font les liaisons. Ce n'est pas facile de tout faire, parce qu'on sait que At-Large fait beaucoup de travail, mais il travaille en même temps aux autres communautés et en plus liaisons dans les deux sens. Donc leur rôle est très important.

On va maintenant revenir à notre ordre du jour et on va au point suivant, c'est les nouvelles que sont les points à décider. On a écrit une liste de déclaration de l'ALAC récemment adoptée et une liste de déclaration en cours de développement à l'heure actuelle, et des déclarations que l'ALAC est entrain de réviser ou de voter.

Je ne pense pas qu'il soit forcé de voir le détail des déclarations récemment adoptées par l'ALAC. C'est intéressant de voir comment on a eu six ce dernier mois, ce qui est une grande croissance dans le volume de déclaration.

On a d'ailleurs eu plus de six ces derniers mois, parce qu'on a la première partie des déclarations sur la stratégie de l'ICANN. Donc c'est un très bon travail de la communauté At-Large, de l'ALAC. Et voyez qu'il y a eu beaucoup de soutien, beaucoup plus de déclarations qui sont entrain d'être rédigé.

Je remercie toutes les personnes qui ont travaillé à la rédaction. Il est intéressant de voir qu'on est capable de partager et d'engager avec plus de personnes, donc on demande... vous pouvez être un membre d'At-Large, vous pouvez être un membre d'un groupe de travail, et je pense qu'on doit soutenir le processus de préparation d'une déclaration depuis le début jusqu'au vote de l'ALAC. Donc la première version

---

préliminaire, les retours, les commentaires, etc. Vous pouvez suivre le processus complet sur notre page Wiki.

Alors on passe maintenant aux déclarations ou en voie de développement. Je vous laisse la parole pour discuter de ses déclarations y compris si vous voulez ajouter des phrases, des commentaires, aux déclarations en cours de développement.

ALAC travaille donc en ce moment sur une déclaration concernant le black stratégique préliminaire à Cinq-Ans de l'ICANN. ALAC est entrain de faire un commentaire sur les déclarations. Veuillez publier vos commentaires, et pour ce qui est de la date de conclusion des commentaires, vous verrez que la date de conclusion est le 20 Juin, donc on a suffisamment de temps.

Il y a des discussions sur la liste d'émission, et on comprend que cette déclaration doit être développée davantage, et on ajoutera d'autres contributions dans peu de temps. Donc je vous invite tous à aller voir notre page Wiki sur cette la question.

On a le budget et le plan opérationnel de l'exercice fiscal 2015. L'ALAC considère toujours la possibilité de rédiger une déclaration sur cette question. Lorsqu'il s'agit d'une question de finance et de budget, il y a eu beaucoup d'appel qui ont été organisé par le département de Finance de l'ICANN pour s'engager avec la communauté pour avoir les retours de la communauté et donc expliquer les différentes parties du plan. Il y a eu un appel des membres du sous-comité des Finances At-Large.

---

Et on se demandait si quelqu'un voulait faire une déclaration avec le retour ou l'on devrait en faite attendre d'avoir davantage de retour à remettre au Comité de Finance du conseil. J'espère vos commentaires dans quelques minutes.

Maintenant l'Avis de Détermination Préliminaire pour octroyer les Requêtes de Rétention de Données est une demande commentaire publique qui nous est arrivé. L'ALAC considère la rédaction d'une déclaration sur cette question. S'il faut ou pas octroyer cette requête de rétention de données aux bureaux d'enregistrements ou pas. Peut-être que notre liaison de la GNSO pourrait nous aider.

Pardon Tijani demandais la parole tout à l'heure. Je vois Holly Raiche, et je vois Alan Greenberg. Il y a beaucoup de personne intéressé à ce sujet en commençant donc par Tijani, qui pourrait peut-être nous parler de la question en général, puis on passera à Alan et Holly.

Tijani vous avez la parole...

TIJANI BEN JEMAA:

Merci Olivier. C'est exact, je voulais parler de la question du plan opérationnelle du budget. Je pense que le reste devrait présenter une déclaration ou un commentaire, en tout cas pour cette consultation public. On est entrain de décider s'il s'agit d'une bonne opération ou pas, si c'est mieux que l'année dernière. On pourrait le dire, mais il faut qu'on fasse un commentaire au moins.

Donc cela devrait être fait avant le 1er Juillet, je pense que peut-être je pourrais voir le projet de déclaration pour le dernier jour de la réunion de Londres pour présenter un document à la considération du Conseil.

**OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND:** Merci Tijani. On note donc comme le rapporteur pour cette déclaration. Maintenant Alan Greenberg voulait prendre la parole, qui probablement fera un commentaire sur la Détermination Préliminaire pour octroyer ces Requêtes de Rétention de Données aux Bureaux d'Enregistrements. Alan, vous avez la parole.

**ALAN GREENBERG:** Merci Olivier. On a déjà fait des déclarations à ce sujet auparavant, disant que l'ICANN devrait permettre au Bureau d'Enregistrement de suivre leur loi National. Mais je ne pense pas que ce soit vraiment nécessaire de le faire en tout cas.

Je n'imaginerais pas que ça ne continuerait pas. Mais on fait suffisamment de déclaration et donc je pense que l'on sait de quoi il s'agit déjà. Donc si on parle de quels devrait être la position et le soutien qu'on devrait apporter.

**OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND:** Merci Alan, maintenant c'est Holly Raiche.

---

HOLLY RAICHE:

Merci Alan, aussi on considérait la possibilité de rédiger une déclaration pour les autres candidatures dans cette politique. A mon avis, on est excuser de suivre, de développer une politique permanente. S'il y a des commentaires à faire, des décisions très importantes, et peut-être qu'on devrait travailler sur ces questions d'enregistrements fiduciaires.

Je serais content de travailler avec Alan pour préparer cette déclaration.  
Merci.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND:

Merci Holly. D'accord, ce sera bien si Alan et vous pourriez vous mettre d'accord et nous rapporter votre décision.

On a maintenant les exigences du WHOIS et les Conflits de Loi Nationale. C'est une question très intéressante et ça a une incidence directe pour les utilisateurs finaux. Avec les nouvelles exigences du WHOIS, et avec le recueil de donnée exact et de la disponibilité, de la divulgation de ces données. Il y a bien sûr des implications de confidentialité. Certaines de nos lois nationales ne permettent pas que ces questions soient... ne les considèrent pas admissibles en tout cas. Je me demande si cela ne devait pas être déclaré. Peut-être je demanderais à Holly Raiche de nous expliquer cela.

HOLLY RAICHE:

Pourquoi il serait probablement utile de considérer cette question quand il y a beaucoup d'incidence ici, et le groupe de travail des experts l'a déjà considéré. On se demande si on ne devrait pas faire une autre déclaration en outre des exigences avec les conflits des lois nationales.

**OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND:** Merci Holly. Je suggère alors quelqu'un de nos collègues européens considèrent ces questions d'anonymisation et de confidentialité. C'est quelque chose de très important que le Parlement Européen vient de ratifier. Et peut-être, il faut aller pour répondre, et discuter avec vous, ou faire des commentaires même sur la page Wiki pour voir si on devrait ou pas réviser les déclarations sur cette question.

Enfin on a la question de l'amélioration de la transparence de l'ICANN, la considérant encore une fois la rédaction d'une déclaration à ce sujet. Je vois que Tijani veut prendre la parole. Tijani vous avez la parole.

**TIJANI BEN JEMAA:** Merci Olivier. La date butoir est le 30 mai, et donc je pense que nous devons demander un peu plus de temps, un délai donc prolongé. Parce que il nous faut travailler là-dessus. C'est important.

**OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND:** Merci beaucoup Tijani. L'amélioration de la transparence d'ICANN et le prolongement de cette période. Vous avez raison que la date de clôture de la réponse est le 21 juin. Donc ça nous donne un tout petit plus de temps.

Et ALAC doit faire un rapport de clarification sur ce point et nous devons envoyer un email à la personne responsable du personnel ICANN pour voir quand est-ce que nous devons faire cette réponse.

---

J'ai oublié un tout petit peu cette date. Est-ce-que Theresa Swineheart peut nous dire est-ce-que nous avons la possibilité d'écrire quelque chose sur ce thème par delà période de réponse?

ARIEL LIANG: Oui, j'ai déjà envoyé un email à Theresa pour lui demander si on pouvait envoyer une déclaration pendant la période de réponse. Et j'attends sa réponse.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci beaucoup Ariel. Parfait donc nous allons savoir si nous avons le temps de le faire. Je vois que Jean-Jacques Subrenat veut prendre la parole. Jean-Jacques vous avez la parole, allez-y.

JEAN-JACQUES SUBRENAT: Merci Oliver. Oliver, je m'en vais vous dire que j'ai déjà reçu l'email d'Ariel, il y a une série d'indication concernant le contenu et que [ININTELLIGIBLE] c'est très bien.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci beaucoup Jean-Jacques. Vous en reparlez bientôt Ariel?

JEAN-JACQUES SUBRENAT: J'attends que Ariel reprenne contact avec moi pour me dire dans quelle forme il faut intégrer cela. Je crois que nous avons un appel spécial le 28 ou le 29 mai sur ce point là. Donc nous allons pouvoir en parler.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci beaucoup Jean-Jacques. On en reparlera un peu plus tard. Je crois que c'est correct en tout cas. Il y a une question concernant la transparence de l'ICANN. Il y a deux choses. La première est que la réunion que nous allons avoir à Londres. Il y aura une grande discussion concernant la transparence d'ICANN, mais aussi lors des téléconférences qui ont eu lieu il y a eu beaucoup de personnes intéressées par ce thème. Et donc, nous allons avoir un appel, une téléconférence qui va aborder essentiellement là-dessus? Nous allons vous dire quand est-ce que nous pouvons rédiger une déclaration là-dessus.

Ma sensation c'est que ALAC va soumettre une déclaration sur ce thème et nous avons une présentation qui a été faite. Je me rappelle plus si c'était la semaine dernière ou la semaine d'avant par Sébastien Bachollet et Theresa Swineheart. Donc nous avons déjà cela comme matériel de base. Et nous devons maintenant discuter de ce point là. Et ce mettre d'accord pour la rédaction de notre déclaration. Donc c'est un travail encore en cours aussi.

Bien, nous allons maintenant revenir à notre page et à l'ordre du jour, et nous avons des commentaires publics actuellement et il y a deux commentaires publics supplémentaires. Il y a eu la mise en œuvre proposée pour les recommandations du PDP de la GNSO sur le blocage des noms de domaines et lié à des procédures d'UDRP. Ceux sont les règles UDRP qui sont révisés. C'est une discussion entre la GNSO la liaison Alan Greenberg et moi-même. Et Alan m'a dit qu'il n'y avait pas de déclaration à faire, pas de nécessité de déclaration.



---

Ensuite la Compensation des Membres du Conseil est de nouveau un commentaire public, il y a eu de nombreuses discussions sur ce point. Et de nouveau, on me dit pas de déclaration là-dessus de la part d'ALAC. Il y a eu beaucoup de discussion sur ce point et les membres de ALAC pensent que la compensation des membres du Conseil sur ce point il n'est pas nécessaire de faire une déclaration. Et nous allons voir si ALAC doit rédiger une déclaration par la suite là-dessus ou si des membres individuelles At-Large doivent faire des recommandations, les envoyer comme commentaire public.

Je vais à présent vous donner la parole pour que vous puissiez poser des questions et faire des commentaires sur ce point.

Est-ce-que quelqu'un lève la main?

ALAN GREENBERG: Oui Olivier, je lève la main. Je ne sais pas si vous me voyez.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Je ne vous vois pas. Mais allez-y Alan vous avez la parole.

ALAN GREENBERG: Merci. Excusez-moi. En ce qui concerne – j'ai moi-même envoyé cette note à la liste interne parce que je voulais avoir l'opinion des membres d'ALAC et je ne voulais pas faire quelque chose qui soit ensuite dans les archives publiques sans consulter tout le monde. C'est pour cela que j'ai mis cela sur la liste publique. Je dirais que pour ceux qui n'ont pas vu

---

cela... ce que je propose... ce que je veux dire d'abord c'est que je suis tout à fait d'accord pour que les membres du Conseil et d'autres membres reçoivent des compensations. Ce n'est pas approprié qu'on continue d'augmenter les bénéfices des membres du Conseil, sans reconnaître le travail que d'autres font - dans certains cas presque autant de travail que les membres du Conseil, donc certains directeurs, certains présidents...

Il y a vraiment une grande brèche entre les bénéfices des membres du Conseil et les bénéfices qu'autres personnes qui font autant de travail. Je pense qu'il est tout à fait inapproprié. J'ai regardé la déclaration que je vais envoyer, je vais la mettre sur la liste publique d'ALAC et je vais la porter sur le forum de commentaire public.

J'aimerais que ça soit règle rapidement, pour que toutes les personnes de la communauté puissent le voir et faire des commentaires. Sur ce point, je demande aux autres membres d'ALAC ou de la liste interne de mettre leur commentaire ou leur opinion. Je sais que plusieurs personnes ont dit oui.

Je voudrais qu'il n'y ai pas de problèmes de voudrais que tout le monde comprenne ce que je dis. Je ne pense pas qu'on sera payés dans le futur, mais je voudrais soumettre ce commentaire de mon propre gré.

Je pense que ce serait intéressant que d'autres personnes de la communauté voient et disent s'ils sont d'accord avec moi ou pas, ou bien même s'ils ont des réserves.

---

En ce qui concerne la déclaration de l'ALAC, je ne sais pas si l'ALAC doit faire cette déclaration ou pas. Je pense que la décision de l'ALAC devra se faire en fonction d'accord des membres formels. Je pense que cela affecte la stabilité de l'ALAC et de l'ICANN d'avoir seulement des volontaires dans ces comités. Je pense que ces volontaires devraient être reconnus et remerciés. L'argent n'est pas le seul moyen de faire cela. Mais je pense qu'il faut plus que ce que nous recevons actuellement. Donc, je soutiens qu'ALAC doit faire quelque chose. Je ne veux pas influencer les membres de l'ALAC dans ce sens. Je ne veux pas qu'ils disent la même chose que moi, je veux juste donner mon avis, et je vais proposer que chacun soutienne cela de manière individuelle.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Je pense que c'est un sujet important et qui intéresse l'ALAC. Merci beaucoup Alan.

JEAN-JACQUES SUBRENAT: Merci Olivier. J'ai répondu au mail d'Alan après avoir lu les différents commentaires, dont celui de Sandra Hoferichter, et je suis d'accord avec elle. Je voudrais aller au delà de ce que Sandra suggère.

En quelques mots, je dirais qu'on ne peut pas décider réellement de la compensation des membres si on ne regarde pas le futur d'ICANN.

ICANN et l'Internet sont actuellement dans une période de changements, dont certains auront lieu dans les mois à venir. Il faut en tenir compte, anticiper sur ce qu'ICANN va devenir dans le futur. Si on continue à travailler de manière pionnière, avec beaucoup de

---

volontaires qui font un travail fondamental, c'est bien. Mais nous avons besoin d'un système de compensation.

Nous pensons que nous devrions tous utiliser le thème actuel pour tous avoir priorité au sein d'ICANN et voir si on change nos méthodes de travail en ce qui concerne les volontaires, avec d'avantage de systèmes ascendants ou se baser d'avantage sur la décision du conseil.

Dans ce cas là, je pense que je suis d'accord avec la proposition d'Alan. C'est-à-dire qu'on peut faire beaucoup de choses en améliorant les conditions qui existent et qui dans le domaine des volontaires, par exemple, permet de payer leurs voyages, de rembourser leurs frais, sans rentrer dans ce que l'on appelle la compensation, c'est à dire toucher de l'argent.

J'ai envoyé un mail à Alan aujourd'hui.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci beaucoup Jean-Jacques. Nous allons maintenant passer la parole à Ben Jema.

TUANI BEN JEMAA: Meri olivier. Je n'ai pas bien compris ce qu'Alan demande. Il veut une compensation pour lui-même ou pour tous les volontaires d'ALAC?

S'il veut mettre l'accent sur la brèche qui existe entre les membres du conseil et les autres volontaires - qui parfois travaillent d'avantage que les membres du conseil d'administration - je dirais que c'est vrai. Il a

---

raison et je le soutien dans ce sens. Il y a un manque de compréhension ici. A mon avis, l'ALAC doit faire une déclaration sur ce sujet, rédigée par Alan Greenberg.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci beaucoup. La parole à Alan.

ALAN GREENBERG: Merci. Pour clarifier, une compensation pour tous les volontaires qui travaillent beaucoup, ce serait fantastique. Mon compte en banque en serait ravi. Mais je ne pense pas que cela arrivera dans un avenir proche, et ce n'est pas ce que je voulais suggérer. Ce que je voulais dire c'est qu'au niveau du conseil, on continue à avoir un manque de considération pour les volontaires qui travaillent. C'est cela que je voudrais identifier. Par exemple, les membres du conseil peuvent être hébergés à l'avance, parce qu'ils viennent de loin. C'est accepté. Mais pour les volontaires, et même les présidents, ce n'est pas quelque chose que nous avons le droit de faire. Nous ne pouvons pas prendre ce genre de décision. Cela me paraît injuste. C'est le genre de problèmes sur lequel je voudrais mettre le doigt. La déclaration que je vais rédiger en parlera. Je voulais être sûr que vous soyez d'accord avec moi.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci beaucoup Alan. Je vois qu'il y a plusieurs personnes qui désirent prendre la parole. Evan et Sandra.

---

SANDRA HOFERICHTER: Merci. J'ai reçu cet email un peu tard. Je vais demander à Olivier s'il pense que c'est une bonne chose de donner une compensation aux volontaires. Le problème, c'est la façon dont les gens travaillent de manière volontaire. Nous devons reconnaître l'appréciation du public, mais parfois cela ne suffit pas.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci. Nous donnons la parole à Evan.

EVAN LEIBOVITCH: Ce que je voulais dire a été dit. Je voulais juste mentionner rapidement que At-Large se trouve dans une situation difficile, parce que le concept d'ICANN de volontariat implique que les gens qui défendent leurs intérêts, leurs projets, leurs carrières. Profitez de leur présence ici. Ils ont un rôle unique au sein d'ICANN.

Je pense que c'est une perspective intéressante et je voudrais parler du point abordé par Jean Jacques. Si on nous traitait un peu plus humainement, quand il s'agit de voyage, d'hébergement, ce serait une bonne chose. Ce serait différent que de recevoir une compensation, mais ce serait déjà bien.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: On parle de nouveau des problèmes de voyage, et d'hébergement. Je pense qu'il y a beaucoup d'intérêt dans ce domaine pour cette discussion. Je pense qu'on peut partager les visions différentes de chacun.

EVAN LEIBOVITCH: Je pense que c'est très important parce que d'un côté on parle voyages, mais c'est directement lié à la façon dont les volontaires sont traités par ICANN. Il y a différentes façon de faire une compensation. Il y a différentes aides aux volontaires. Ici il faudrait commencer par désigner les différents types de volontaires qu'il y a dans les groupes et ensuite voir les compensations que l'on peut leur donner.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: La parole à Cheryl Langdon-Or.

CHERYL LANGDON-ORR: Merci Oliver. C'est une question qui pourrait être réglé à Londres et peut être qu'il faut d'abord l'aborder en téléconférence. Peut être que vous et le leadership pourriez proposer une discussion avec la communauté d'ICANN. C'est une question de reconnaissance, par seulement de rémunération. C'est une manière de rentrer dans ses frais. L'organisation doit reconnaître les efforts de ses membres de ses membres et leur donner un petit bénéfice dans ce sens

Je pense qu'il y a des personnes, dont moi-même, puisque j'ai travaillé comme volontaire pendant la moitié de ma vie, et si on traite les gens avec respect, il y a bien plus de résultats. Les gens participent bien plus. Je pense que nous avons amélioré le traitement des personnes qui font le plus gros du travail. Nous avons vraiment une bonne participation de leur part. C'est un problème important qu'il faut traiter et régler.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci beaucoup Cheryl. Nous allons écrire une action à suivre. Il faudrait rédiger un document sur la reconnaissance des volontaires.

CHERYL LANGDON-ORR: Cela ne veut pas dire que l'on attend une reconnaissance.

-

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: La reconnaissance des volontaires? Qu'est ce que vous suggérez pour cette action à suivre? Comment est ce que vous proposez qu'on l'a rédige?

TUANI BEN JEEMA: Considération, la prise en compte des volontaires.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Ok.

CHERYL LANGDON-ORR: La considération, la prise en compte des volontaires, la reconnaissance des volontaires.



---

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Considération/Reconnaissance. Il faut ré-aborder la question. C'est un problème au sein de l'ICANN. Nous ferons un appel a consensus la dessus, puis nous avancerons.

ALAN GREENBERG: Je voudrais juste savoir s'il y a une manière de mettre des marques multiples et d'applaudir le commentaire de Cheryl. Je l'ai déjà mis sur le chat. Merci.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Ok. Merci. J'entends et je vois des applaudissements. La communauté remercie ce commentaire. Est-ce que quelqu'un est contre cette déclaration de l'ALAC sur la compensation des membres du conseil? Est-ce que quelqu'un veut que l'on fasse une déclaration? Si c'est le cas, mettez une croix rouge à coté de votre nom. Nous n'allons pas compter les votes. Je vois une objection. Concernant la déclaration des membres du conseil.

Sandra, pouvez vous écrire sur le chat la raison pour laquelle vous n'êtes pas d'accord?

SANDRA HOFERICHTER: La raison pour laquelle je pense qu'il ne faut pas faire de déclaration, c'est que ca va être mal compris. L'ALAC passe parfois pour ceux qui se plaignent tout le temps, qui ne sont pas traités correctement. Et je pense que, si on parle d'évaluation par la communauté, il faut avoir un peu plus de confiance en nous et parler de nos problèmes mais ne pas

---

dire qu'on veut être mieux traités. On est en train de mendier et je n'aime pas cette position.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: On vous entend beaucoup mieux. Merci Sandra. Quelqu'un d'autres? Je vous propose quelque chose. On va demander à quelqu'un de rédiger quelque chose sur le chat. Et si on arrive à un consensus sur cette déclaration, à ce moment là, on avancera dans ce sens. Il faut parvenir à un consensus ; ça ne veut pas dire être unanimement d'accord. Mais on peut trouver un condenseur entre nous. J'attends vos commentaires.

TIJANI BEN JEMAA: Merci. Je ne pense pas que l'on a besoin de l'unanimité ou d'un consensus total. Si la majorité approuve la possibilité d'écrire ce consensus, il faut le faire.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci. C'est ce que j'ai dit. On avance.

On va dire que nous rédigeons une déclaration. Je vais vous demander de faire une déclaration initiale et on va la diffuser sur le site.

Je m'excuse mais nous sommes en retard. Prochain point: l'Appel de consensus sur la création d'un groupe de travail sur la curation. Nous n'avons pas beaucoup de temps. Dave, envoie nous un résumé sur ce travail et le groupe. Je sais que vous êtes le président intérimaire. Vous avez la parole.

DEV ANAND TEELUCKSINGH: Le groupe de travail de curation d'At-Large a pour but de développer une présence forte dans les réseaux sociaux. Le groupe a été créé avec des bénévoles, à peu près 18% des invités de L'EURALO et de LACRALO.

Il faut travailler avec le groupe sur les aspects clef:

De générer des contenus statiques qui seront publiés sur les réseaux sociaux durant les prochains mois et de créer des modèles pour les contenus. Il s'agit des messages qui sont diffusés sur la page ALAC.

Je remercie Arielle, qui a travaillé avec moi. On a créé un flux de travail sur la curation d'At-Large établissant le genre de contenu que l'on va publier au cours du mois prochain y compris le sommet ATLAS de Londres. Et on a généré des contenus statiques. Lors de notre prochain appel, Jeudi prochain, si vous voulez nous rejoindre vous êtes invités à le faire. Je pense que cela résume les informations du groupe.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci Dave. Qu'est ce que vous voulez dire par « curation »?

DEV ANAND TEELUCKSINGH: On parle de création de contenu pour les réseaux sociaux pour que le système génère des contenus adéquats pour le public cible.

---

**OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND:** Je comprends que le groupe de travail a déjà eu premier appel. C'était très intéressant de voir la stratégie des outils de publications. Nous voulons demander aux membres de l'ALAC présent aujourd'hui, d'essayer d'avoir un consensus pour la création officielle du groupe de travail sur la curation. Y-a-t-il des objections?

**EVAN LEIBOVITCH:** Deux choses. On parle de croix rouge, faites attention, ce terme est surement protégé quelque part.

D'autre part je suis complètement d'accord avec le groupe d'utilisateurs. Mais le mot curation est confus, le concept est un peu contraire aux réseaux sociaux. On essaye d'expliquer aux gens de quoi il s'agit, c'est le groupe de travail sur les réseaux sociaux, ce qui diffère de la curation. Si on voit le nom du groupe sur la liste, on n'aura aucune idée de ce qu'il est.

**DEV ANAND TEELUCKSINGH:** Je pense que le groupe de travail devrait s'appeler curation. Très bon terme. Cela implique des idées qui doivent être partagées sur les réseaux sociaux d'At-Large. Le personnel devrait pouvoir contrôler les comptes mais l'idée serait de diriger tout le contenu au travers de ces comptes qui publient les contenus que l'on va gérer.

**MURRAY MCKERCHER:** Merci. J'ai rejoins le groupe de travail curation, et je ne sais pas préoccuper par le nom des réseaux sociaux. La plupart des réseaux sont

---

curés par les conversions. Mais ça permet d'avoir des conversations ouvertes avec toutes les personnes de la planète.

**TUANI BEN JEEMA:** Je partage la préoccupation d'Evan. Il me semble que les réseaux sociaux ne seraient pas pareils aux noms, on devrait parler du groupe de travail, du contenu pour les réseaux sociaux. Je pense que cela donnerait une idée exacte de ce qu'est le travail du groupe.

**OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND:** Merci de votre commentaire. On en conclura, on ne va pas passer une autre heure à discuter du nom de ce groupe. Cela n'a aucun sens. Peut être que l'on devrait discuter cette question internement.

**DEV ANAND TEELUCKSINGH:** Merci. J'ai mis ce commentaire sur le chat et je comprends qu'il y a des quiproquos. Peut être qu'on devrait l'appeler Groupe de travail des réseaux sociaux.

**OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND:** Merci. Je vois que quelqu'un a publié un lien qui parle du travail de gestion de l'héritage. On passe maintenant au point suivant pour vous dire qu'on a fait l'appel au consensus pour la création officielle du groupe de travail, et que donc ce groupe est désormais créé vu qu'il n'y a pas eu d'objection. Le point à discuter dans le groupe est dans le nom même. On demandera lors du prochain appel de l'ALAC, de nous mettre

---

à jour dans cette décision. Ne passez pas une heure complète à discuter ce point.

Nous devons discuter le commentaire public sur la proposition de l'utilisation de politiques consultatives obligatoire pour le secteur de l'industrie et pour les nouvelles GTLD qui sont sensibles à la confiance des consommateurs. La consultation publique est sur le point de conclure. Le prochain point de l'ALAC serait de faire une déclaration pour le commentaire public. Est-ce que l'ALAC veut rendre cette question au groupe de travail? Que voulez-vous faire?

EVAN LEIBOVITCH:

Comme vous l'avez dit, il y a eu un long processus sur cette proposition. Sur demande de certaines organisations, nous avons prolongé le délai de cette question pour atteindre de meilleurs résultats. Je suis d'accord pour rendre ce projet au groupe de travail des GTLD qui va réviser les présentations que nous avons diffusé et les remettra par la suite à l'ALAC. Je pense que c'est la meilleure suggestion, surtout parce qu'on manque de temps.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND:

Quel est le délai prévu pour cela?

EVAN LEIBOVITCH:

Je ne suis pas sur. Je vais consulter les membres groupe de travail. Je voudrais que le groupe présente un document qui sera prêt pour notre prochain sommet. Voilà mon but personnel. J'accepterais vos ordres.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci Evan. Je demanderais maintenant, au personnel, des questions récapitulatives. Je ne sais pas si c'est le rôle du personnel de l'ICANN ou si c'est au personnel du groupe de travail de faire un résumé des réponses. Les réponses semblent apparaître magiquement dans notre boîte mail, mais je sais que ce n'est pas le cas.

HEIDI ULLRICH: Le personnel a fait un appel pressant et le groupe de travail devra l'étudier durant sa prochaine réunion.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci. On va prendre en note cette question, pour en faire un suivi. Le personnel fera une analyse initiale du commentaire public et du forum de commentaire public. Puis le nouveau groupe de travail des nouveaux GTLD s'occupera du suivi. On enverra un mail au groupe pour leur faire savoir cela. Evan, je t'en charge.

EVAN LEIBOVITCH: Bien sur.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Excellent. Nous arrivons au point n°9 de l'ordre du jour. La structure At-Large. Comme nous en avons déjà discuté précédemment, nous avons certaines structures qui sont inactives ou qui n'existent plus. Il s'agit d'organisations qui ont été décertifiées ou démantelées. En ce moment

---

nous avons un total de 4, 6, 8 structures qui sont listées sur le site Wiki. Les informations seront incluses dans ce document. Il faut y accéder avec votre nom d'utilisateur car ce sont des informations que les moteurs de recherches automatiques vont recueillir. Vous aurez accès aux structures At-Large ainsi qu'aux raisons pour lesquelles elles sont sur ces listes.

Le mois dernier, j'avais demandé aux réunions RALO de nous fournir des contributions concernant chacune de ces organisations, des structures, pour que l'ALAC puisse choisir de décertifier ces structures ou pas. Je sais que les premières 4 demandes ont été abordées. Je vais demander au RALO de nous expliquer rapidement quelles organisations incluses sont sous leur structure et pourquoi elles sont incluses dans cette liste. On va commencer par le RALO. Voulez-vous prendre la parole? C'est le moment d'expliquer.

EVAN LEIBOVITCH:

Olivier, excusez moi. Wolf dit qu'il ne peut pas parler puisqu'il est sur Adobe Connect.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND:

ah. Ça va être difficile. Peut être que je devrais parler de la liste moi-même.

La 1<sup>ère</sup> est la l'Associazione Italiana per le Sicurezza Informatica (CLUSIT), ensuite il y a KEPKA, consumer.org de Grèce, Terre des Femmes d'Allemagne, et Yinternet.org de Suisse.



---

Je sais qu'il y a eu des demandes de décertification et on a demandé d'obtenir la confirmation des ALS pour voir s'ils veulent ou pas être des ALS. Je vois que pour Terre des Femmes, les messages n'ont pas pu être remis. Pour ce qui est de Yinternet.org, le message n'est pas passé non plus. Pour KEPKA, je ne suis pas sûre de la réponse obtenue. Je demanderais à Wolf de me répondre sur le chat d'AC ou s'il peut parler, bien sûr, de me le dire et me faire connaître la réponse. Concernant le CLUSIT, je ne vois pas de retour de leur part. Je ne vois qu'un email qui a été envoyé. Wolf faites nous connaître les réponses.

Wolf me dit qu'il n'y a pas eu de réponse jusqu'à maintenant. Apparemment, il n'y en aura pas. Je vous passe la parole pour commentaires et questions concernant l'EURALO qui ont été décertifiées. Il faut savoir qu'il y a une grande discussion concernant les 4 organisations qui avaient déjà été décertifiées l'année dernière, et qui traversent le même processus en ce moment. Ceci est la dernière occasion pour ces organisations de répondre. Si elles ne répondent pas, elles seront décertifiées.

Dave, a mentionné que KEPKA.org a l'air d'être actif. Mais le sont-ils à l'EURALO? C'est la question. On se demande si la personne est active en réalité. Dave, vous avez la parole.

DEV ANAND TEELUCKSINGH: Merci. Je suis entrain de regarder aux informations fournies pour le groupe de travail de décertification. On a eu zéro réponse pour le reste. Je vois que Wolf est en train d'écrire alors je vais l'attendre.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: La réponse de Wolf est oui. Cela fait 7 ans qu'ils ne répondent pas. Mais je ne dis pas qu'ils ne sont pas actifs. Je vois qu'il n'y a pas d'autres commentaires.

Les deux suivantes sont de LACRALO: the Association.

Costarricense de Derecho Informatico ET the National Consumers' League.

En ce qui concerne les ALS du Costa Rica, ils ont répondu et ont manifesté leur désir de rester une ALS. Nous avons Alberto Soto avec nous, nous lui donnons la parole pour qu'il nous explique la situation de ces deux organisations.

ALBERTO SOTO: Merci Olivier. L'Associacion Costarricense de Derecho Informatico avait un membre très inactive. On lui a demandé de nous clarifier sa volonté. Ce membre ne participe pas car il ne peut pas. Le comité continue de travailler pour être toujours considéré comme une ALS.

Pour ce qui est de l'autre organisation, nous n'avons pas eu de contact depuis un bon moment. Au sein de LACRALO, nous avons établi un consensus pour décertifier cette association.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci Alberto. D'après ce que j'ai compris, le Costa Rican ALS pourrait être décertifié pour l'instant?

---

ALBERTO SOTO: Oui. Dans les paramètres que nous préparons, que nous allons approuver avant la réunion de Londres, l'association aurait un an pour définir si elle veut appartenir ou pas en tant qu'ALS, si elle veut se conformer aux exigences et de s'adapter à notre décision d'ALS.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci. On éliminera cette ALS de la liste.

Pour finir, nous avons deux NARALO ALS: the Consumer Web Watch and the Alberta Community Network Association. Y a-t-il des membres de NARALO pour nous expliquer la situation de ces deux structures?

EVAN LEIBOVITCH: Olivier, je n'ai pas beaucoup à dire à ce sujet. Mais je peux confirmer que l'on a eu beaucoup de discussion au sein de NARALO à sujet de ces organisations, qui sont bien placées dans ce processus.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci beaucoup. Je vois qu'Alan approuve sur Adobe Connect.

Voilà la décertification des ALS. Vous avez la liste complète sur l'écran et il n'y a qu'une qui est éliminée: la COSTA RICAN.

---

---

Le point suivant: présenter une motion pour chacune de ces structures. Je pense que la dernière motion été celle d'Alan qui a été soutenue, mais qui nécessite un deuxième avis. Lorsqu'on aura cet appui, on vous le fera savoir. Ce vote aura lieu de manière électronique. Alan, êtes vous d'accord avec ces informations?

ALAN GREENBERG: Je suis enchanté? Je n'ai aucun problème avec ça. Je peux copier/coller à partir d'emails.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci beaucoup. Je demande quelqu'un qui soutienne cette motion?

EVAN LEIBOVITCH: Je suis content de l'appuyer.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Je vois Evan et Jean-Jacques Subrenat. Ainsi qu'Eduardo Diaz.

HEIDI ULLRICH: Dave et Léon la soutienne.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Ainsi que Dave, et Alberto Soto. Tout le monde s'y met. Vous voulez vraiment vous débarrasser des ALS. C'est une dynamique très

---

intéressante. Secondée par Alberto, Dave, Léon, Jean-Jacques, et Evan.  
Super. Vous avez la liste complète?

HEIDI ULLRICH: Ariel? Je pense que oui.

ARIEL LIANG: oui.

ALAN GREENBERG: Je voudrais savoir si quelqu'un peut m'envoyer la liste formelle des ALS qui vont être décertifiées. Je suppose que c'est la même liste que sur la Wiki, mais il devrait y avoir un email joint.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Oui Alan. C'est la même liste. Il faut juste supprimer Costa Rican.

ALAN GREENBERG: Je comprends, mais...

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Qui s'occuper des listes? Ariel va s'en occuper et Nathalie va suivre le processus.

Merci beaucoup Alan. Continuons. Nous avons maintenant la mise à jour de l'ATLAS 2. J'espère qu'on y passera pas 30 minutes. Les

---

interprètes peuvent rester quelques minutes de plus? On continue avec cette mise à jour. J'ai Eduardo Diaz qui va prendre la parole.

EDUARDO DIAZ:

Merci. Juste une mise a jour rapide, j'ai le bulletin qui a été envoyé. J'ai un 2ème bulletin qui sera envoyé la semaine prochaine. Ici même, vous voyez le groupe de travail des communications qui travaille sur le site web. Pour ce qui est des événements, on a un ordre du jour des groupes thématiques de Bienvenus à l'ICANN qui devrait bientôt commencer. D'après ce que j'ai compris, il y a une réunion qui est passée à Mardi. Nous aurons une salle plus grande. Pour conclure, on m'a dit que 38 ALS n'ont pas encore été connectées au système de l'unité constitutive de voyage d'ICANN. Cela veut dire que toutes ces personnes n'ont pas leur billet d'avion. C'est grave.

HEIDI ULLRICH:

Juste une mise à jour rapide ici. Il y a certains leaders de RALO qui ont reçu leur équipement de voyage. Il n'y a que très peu qui n'ont pas encore tout reçu.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND:

Merci Heidi.

TIJANI BEN JEMAA:

Je voudrais vous demander. En ce qui concerne les délégués qui participent le plus, on les a joints. Et je pense qu'ils sont tous en contact

---

avec l'unité constitutive des voyages. Mais il y a encore des personnes en Afrique qui n'ont rien reçu.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Ok. Merci.

HEIDI ULLRICH: Je pense qu'une personne d'AFRALO n'a pas encore réglé sa question de voyage. Je vais voir comment régler cela.

TIJANI BEN JEMAA: Merci, et tenez nous au courant s'il vous plait.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Ok.

TIJANI BEN JEMAA: Merci.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Une dernière chose concernant les voyage. Il faut s'assurer que ceux d'entre nous qui ont un rôle important, que tout le monde ait son visa. Je sais que pour certaines personnes, le visa demande 15 jours ouvrables. Il nous reste seulement 4 semaines. C'est le moment de faire votre demande. Sinon, ce ne sera plus possible.

---

Un autre point, concernant les goures thématiques. Il y a un point très important. Ces 5 groupes, la mondialisation de l'ICANN, les parties prenantes, les perspectives d'utilisateur, la transparence de l'ICANN et l'engagement de l'ICANN sont très intéressants. Nous avons des experts, des modérateurs et tout cela est organisé. Il va y avoir une Téléconférence pour bientôt. Dans les prochaines semaines. Il y a beaucoup de choses à régler.

HEIDI ULLRICH:

Merci Olivier. Une petite mise à jour. Il va y avoir une réunion avec le conseil Dimanche soir, et comme je l'ai dit dans le Chat, Est-ce que tout le monde peut consulter l'ordre du jour? Nous avons inclus la réunion avec le conseil et nous avons aussi décidé qu'Olivier allait présenter la réunion du Sommet. Merci.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND:

Merci, je suis content de l'apprendre. Heureusement que je suis là.

Est-ce que l'ordre du jour préliminaire a été mis à jour?

HEIDI ULLRICH:

Il y a eu quelques changements au niveau de la planification. C'est une action à suivre. Nous allons le faire cette semaine.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND:

Merci. Samedi, il y aura des sessions et Dimanche il y aura des ateliers, c'est là que nous travaillerons sur la discussion thématique avec une



---

déclaration de chacun des groupes de travail. Cette déclaration sera ensuite présentée sous la forme d'un rapport au conseil. Ce sont des questions très importantes qui vont être réglées à Londres. Il y aura d'autres événements aussi. Lundi: réunion de haut niveau du GAG. Je sais que certaines structures At- large peuvent être intéressées et y participer. On a une semaine à Londres très intéressante et beaucoup de travail. La réunion ALAC aura lieu Lundi, Mardi, Mercredi. Jeudi, il y aura une reprise des discussions publiques à partir de 10h le matin. ALAC devra se réunir de bonne heure le jeudi matin de manière à conclure cette déclaration et son rapport pour qu'ALAC puisse ensuite se réunir a nouveau le Jeudi midi pour ratifier ce rapport. Une semaine très active. Plus que d'habitude. J'espère que nous pourrons réaliser tout cela.

Un autre point. Certains travaux étaient basics. Nous sommes contents d'avoir pu organiser cet ordre du jour. Samedi soir nous aurons le diner qui aura lieu à l'extérieur de l'hôtel qui héberge la réunion. C'est une bonne nouvelle pour toutes les structures At-Large.

Dimanche, nous aurons une pause, un déjeuner sponsorisé. Cela nous permettra de sortir un peu de la réunion. Ensuite il y aura la foire Lundi en milieu d'après-midi. Peut être nous devons le déplacer plus tard dans la semaine car nous avons un problème de place.

EVAN LEIBOVITCH:

Je remarque que beaucoup de personnes vont arriver Vendredi en début de journée. Je vois qu'il y a des événements qui ne sont pas officiels, mais qui ont lieu Vendredi et un atelier qui sera présenté par la

société internet pour les membres du Chapitre sur la participation, l'engagement des gouvernements. Ensuite, NCUC est entrain d'organiser un atelier Vendredi en fin d'après midi. Les personnes qui pourront s'y rendre et qui auront le temps d'y participer, assurez vous que vous sachiez ce qui se passe. Merci.

TUANI BEN JEEMA:

Je voudrais demander si on a confirmé que la Foire est déplacée à Mardi. Je voudrais savoir si les personnes qui vont prendre la parole sont disponibles. Merci.

HEIDI ULLRICH:

Nous ne l'avons pas encore confirmé. Je pense que ces personnes seront disponibles. Lundi, les personnes qui vont prendre la parole ne doivent être disponibles que quelques minutes de toute façon.

ALAN GREENBERG:

D'un point de vue plus mondain, je voulais parler de la meilleure façon de se rendre de Heathrow à notre hôtel. Le meilleur moyen est le Heathrow Express. C'est assez cher, mais il y a des réductions si on achète des tickets en même temps. Je voulais le dire à ceux qui arrivent en même temps. Prenez les ensemble pour aller au centre ville. Vous payerez moins cher.

---

**OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND:** Vous en avez pour 10 minutes. De Heathrow jusqu'au centre et ensuite, vous êtes à 10 min de l'hôtel à pied. Vous serez vite à l'hôtel, mais ça coute cher.

Je vais demander à Eduardo de nous expliquer rapidement en quoi consiste la Foire d'Opportunité.

**EDUARDO DIAZ:** Ce sera principalement un événement de réseautage, de prise de contacts. Si vous avez notre ordre du jour, vous voyez qu'Olivier ouvrira l'évènement, ensuite nous auront quelques discours, puis une pause. Ensuite, il y aura quelques questions. Je crois que la plupart des gens qui y participent sont allés à APRALO. Il y aura un quiz, il y aura des petits cadeaux.

Si vous regardez l'ordre du jour, vous allez voir que ces deux heures d'activités sont assez intensives.

**OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND:** Nous avons le programme de mentorat qui va avoir lieu avec ATLAS 2. Quelqu'un peut il nous parler de ce programme? Sinon, on demandera à Gisella de nous donner le programme de mentorat.

**GISELLA GRUBER:** Merci. Ce programme, que nous offrons, c'est le programme de mentor d'ICANN, le programme pilote, qui est différent du programme d'ATLAS 2.

---

On a eu des mentorés à Singapour. Ils ont soumis leur rapport, qui est sur le lien sur l'écran. Heidi a mis le lien sur le chat. Entre Singapour et Londres, ils ont travaillé avec leur mentor, ils ont participé au groupe de formations de compétences avant le sommet de Londres, et nous avons demain une discussion pour voir leur rôle durant ce sommet. Cette page sera remise à jour dès que nous aurons le programme de Londres.

**OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND:** Cette question du mentorat est mise à jour. Maintenant, parlons du parrainage. Nous avons une autre série de sponsors disponible. Grâce à eux, nous passerons une bonne réunion. Est-ce que quelqu'un veut ajouter quelque chose? Au niveau de la communication...

**DEV ANAND TEELUCKSINGH:** Pour la mise à jour de la communication, les sites internet et la Newsletter... Le site internet de la class 2 a été mis à jour. Le groupe de communication a pensé au rapport pour le commentaire. Il n'y a pas grand-chose de plus à ajouter. Merci.

**TIJANI BEN JEMAA:** Merci Olivier. Je voulais juste dire que je me fais du souci concernant les résultats du sondage auxquels devaient participer tous les bureaux. S'ils n'ont pas encore choisi les thèmes, nous devons continuer, et nous allons devoir former des groupes. Ceux qui n'ont pas choisi de groupe seront assignés directement sans donner leur avis, puisque nous devons commencer à organiser le travail de ces groupes.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Oui, c'est un souci. Il y a un lien à ce sondage. Ceux qui n'ont pas encore répondu au sondage, faites-le de suite. Sinon, vous allez vous retrouver dans un groupe qui ne vous intéresse pas.

Nous avons d'autres choses qui sont liés à la question de l'ordre du jour du sommet. Il y a une liste des points à promouvoir. C'est la fin de notre mise à jour d'At-Large.

Maintenant, nous passons au divers.

CHERYL LANGDON-ORR: - INAUDIBLE -

J'ai été en contact avec Evan et Rudi via emails pendant cet appel. Rudi ne m'a pas répondu, mais Eva oui. Je voudrais savoir ce que signifie cette action à suivre qui a été envoyé. Si nécessaire, je vous envoie la transcription. C'est quelque chose qui existe depuis Singapour, je ne sais pas à quoi cela correspond. Sur le transcripte, le lien devrait nous mener à la réunion de l'ALAC. Mais il y a un problème technique.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Ok, merci. J'espère que le personnel va pouvoir corriger cette action à suivre pour que le personnel nous explique cette action à suivre qui est ouverte. Cheryl et Evan sont les liaisons pour la mise en œuvre des paramètres de consommateurs, et du suivi concernant ce groupe de travail.

---

Je pense que nous arrivons à la fin de notre réunion. Je vous remercie tous d'avoir participé à cet appel, à cette téléconférence.

**TIJANI BEN JEMAA:** Je voulais dire que nous avons besoin d'une action à suivre pour la formation des groupes pour le sommet At-Large.

**OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND:** Oui pour la formation des groupes, nous ferons une action à suivre là-dessus. La dernière action qui devra être mise en place est pour les groupes thématiques, de manière à ce que la formation de ces groupes soit effectuée.

Excellent. Ceci clôture notre appel. Je tiens à remercier tout particulièrement les interprètes pour être resté 20 minutes de plus et qui ont fait du bon travail. Il y a une autre chose. Gisella?

**GISELLA GRUBER:** Je voudrais vous présenter Katy Schnitt. Kathy a rejoint At-Large en temps que membre temporaire pour les prochains mois. Just au cas où vous voyez son nom dans les emails.

**OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND:** Je voudrais remercier particulièrement l'interprète Russe, car c'est la première fois que nous avons un interprète Russe. Apparemment, il n'y a qu'une seule personne qui assume ce rôle, ce qui veut dire que notre

---

interprète n'a pas arrêté de travailler pendant 2h et 20 minutes. Bravo.  
Merci.

Merci à tous. Au personnel, pour avoir étudié cet appel. Ça a été une très bonne conférence. Je serais ravi de vous revoir tous à la conférence de Londres dans moins d'un mois. Heidi me dit tous les jours combien de jours il nous reste avant le sommet. Aujourd'hui, c'est 24!

Merci.